



RRGMRP

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

laregieverte.ca



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

La Régie présente son bilan de performance 2017

Neuveville, le 16 février 2018. – Le président de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (Régie), M. Bernard Gaudreau, a procédé aujourd’hui au dévoilement du bilan de performance 2017 de l’organisme municipal.

D’emblée, le président de la Régie a souligné avec fierté la performance de la Régie avec un taux de diversion de 66 %, soit une augmentation de 2 % par rapport à l’an dernier. « Le conseil d’administration de la Régie s’est fixé au cours des dernières années un objectif clair, soit d’améliorer continuellement le taux de diversion de l’organisme. Aujourd’hui, la performance de la Régie a atteint un nouveau sommet historique et nous devons tous être très fiers de ce résultat », a déclaré M. Bernard Gaudreau.

Ce nouveau seuil de performance permettra à la Régie de jeter de nouvelles bases pour l’atteinte d’objectifs plus audacieux. Avec maintenant l’assurance que plus de 2/3 des matières résiduelles produites par les 70 700 citoyens et 1200 institutions, commerces et industries desservies par la Régie, l’atteinte d’un taux de 75% est souhaitable, a expliqué M. Bernard Gaudreau.

Écocentres : Une année record !

En 2017, un total de 57 183 visites ont eu lieu dans le réseau des écocentres opérés par la Régie. Soit 29 430 à l’écocentre Neuveville, 18 412 à l’écocentre St-Raymond, 4 197 à l’écocentre St-Alban, 3 154 à l’écocentre St-Ubalde (saisonnier) et 1 990 à l’écocentre Rivière-à-Pierre (saisonnier). Le total de ces visites représente une augmentation de près de 8%, soit 4 162 usagers de plus que l’année précédente. Par ailleurs, les microécocentres de Notre-Dame-de-Montauban et de Deschambault-Grondines, gérés par les municipalités, ont reçu respectivement 604 et 397 visiteurs.

Au total, c’est plus de 19 900 tonnes de matières qui ont été ainsi récupérées et traitées par le réseau des écocentres.

Les améliorations apportées aux écocentres durant l’année 2017 et la bonification des heures d’ouverture de certains sites ont contribué à l’utilisation significative de ces infrastructures et nous espérons que les citoyens continueront à les utiliser de manière régulière, a déclaré M. Bernard Gaudreau.

Tonnages de la collecte des matières organiques

Implantée depuis maintenant cinq ans, la collecte des matières organiques (bac brun) continue de connaître d'excellentes performances. En 2017, ce sont 6 400 tonnes qui ont été collectées aux portes à portes pour être transformées et valorisées en compost, soit l'équivalent du contenu de 995 camions de collecte.

Sans la participation active de chacun des citoyens, la Régie n'aurait pu atteindre de tels résultats. « Cette performance est attribuable aux efforts de l'ensemble des citoyens qui ont décidé de participer à la collecte des matières organiques », a souligné M. Bernard Gaudreau.

Vidange des fosses septiques

Le service de vidange des installations septiques géré par la Régie a quant à lui permis de procéder à la vidange de 6 934 installations. De ce fait, 14 300 tonnes ont été recueillies pour être traitées à la station de déshydratation des boues de fosses septiques de la Régie. Une fois déshydratées, les boues sont ensuite valorisées sous forme de matière fertilisante agricole (558 tonnes) ou en compost (30 tonnes).

Remerciements

Le président de la Régie a également profité de l'occasion pour remercier les citoyens et les entreprises pour leur collaboration et participation aux différentes collectes et leurs apports volontaires aux écocentres.

« Votre participation est essentielle à notre réussite. Collectivement, nous avons une responsabilité sociale envers les générations futures et je souhaite que notre engagement assure le développement durable de notre région.

Grâce aux efforts exceptionnels des citoyens et commerçants dans le tri de leurs matières résiduelles, la durée d'exploitation restante du lieu d'enfouissement technique de Neuville, qui devait être encore de 35 ans selon les prévisions en 2010, a été révisée à 33 années en novembre 2017, soit un gain de 6 années supplémentaires d'utilisation. Et cela, malgré une forte augmentation de la population desservie par les services de la Régie. C'est donc dire que les efforts collectifs portent fruit. La pérennité du site d'enfouissement s'accroît et nous pourrions ainsi nous assurer que nos infrastructures collectives puissent continuer à être utilisées pendant plusieurs années additionnelles » a tenu à souligner M. Bernard Gaudreau.